



DÉCLARATION DE LA COMMISSION EXÉCUTIVE

1500€ pour tous, Stop à la déréglementation !

La Commission Exécutive de l'Union Nationale des Syndicats FORCE OUVRIERE de la Santé Privée, réunit en visioconférence le 13 mai 2020, a fait un large tour d'horizon de la situation.

Elle constate que depuis 2 mois les salariés de la santé privée comme leurs collègues du public ont fait face à la pandémie, mais à quel prix !!!

Tous les collègues, quel que soit leur fonction, ont dû travailler différemment, réorganiser les pratiques, avec une polyvalence extrême imposée à tous.

Dans les EHPAD, la situation est catastrophique, avec des milliers de décès et des personnels contaminés par le virus.

Cette situation est le résultat direct de l'incurie des gouvernements successifs aggravé par le gouvernement Macron/Philippe qui n'a pas hésité à mentir à toute la population sur les masques et les tests.

Ces masques, comme tous les moyens de protection, ainsi que les tests continuent de manquer cruellement alors que la protection et la sécurité des salariés relèvent des obligations de l'employeur.

Sous couvert de l'urgence sanitaire, le gouvernement a promulgué des ordonnances, notamment celles du 25 mars, en particulier celle visant à remettre en cause les RTT, les Comptes Epargne-Temps et Congés Payés, la durée du repos quotidien et la durée maximale de travail hebdomadaire.

Dans de nombreuses entreprises, les employeurs se sont saisis des ordonnances, pour s'attaquer à l'ensemble de la réglementation, allant jusqu'à imposer les récupérations d'heures et la mise en négatif de "compteurs", sans que les décrets d'application de celles-ci ne soient parus.

Dans les faits, le gouvernement tente d'octroyer les pleins pouvoirs aux employeurs, pour tenter de détruire le Code du Travail et les Conventions Collectives Nationales.

Face à ces attaques sans précédent, les salariés avec FORCE OUVRIERE et parfois en intersyndicale ont combattu la déréglementation avec succès, comme dans les groupes Korian et VIVALTO.

Le gouvernement a annoncé le versement de primes dans le secteur sanitaire comme dans les Ehpad :

- Dans le secteur sanitaire de 500 à 1500€ selon les services et les départements.
- Dans les Ehpad, 1500€ dans les 33 départements les plus touchés, 1000€ pour les autres. Personne ne comprendrait que des divisions soient instaurées et que certains touchent moins que d'autres.



FORCE OUVRIÈRE refuse la division et l'opposition entre salariés, en fonction de leur lieu d'exercice et de leur temps de travail.

C'est sans attendre que nous revendiquons 1500€ pour tous, quelle que soit la durée du temps de travail effectif, et appelons l'ensemble de nos syndicats à organiser des délégations dans tous les établissements pour exiger l'ouverture immédiate de négociations.

Toute victoire obtenue dans les établissements servira de point d'appui pour sa généralisation dans nos Conventions Collectives Nationales.

Dans une situation où la colère gronde dans tout le pays, la Commission Exécutive des syndicats FORCE OUVRIÈRE de la santé privée considère que l'heure est à la mobilisation pour obtenir :

- **1500€ pour tous,**
- **La prime grand âge de 100€ dans le secteur privé**
- **De véritables augmentations salariales conventionnelles de 300 € net par mois.**
- **Majoration des heures supplémentaires à 50 %**
- **La revalorisation et déroulement de l'ensemble des carrières**
- **Les moyens de protection nécessaires à l'exercice professionnelle dans des conditions optimales de sécurité**
- **Que tous les personnels soient testés**
- **Abrogation de la loi d'urgence et des ordonnances visant à la destruction du code du travail et à porter atteinte aux libertés démocratiques**

Pour l'obtention de ces revendications l'Union Nationale des Syndicats FORCE OUVRIERE de la Santé Privée appelle à préparer le rapport de force y compris en déposant des préavis de grève.

L'ETAT D'URGENCE SANITAIRE NE NOUS FERA PAS TAIRE !

La Commission Exécutive de l'Union Nationale des syndicats FO de la Santé Privée
Par Visioconférence, le 13 Mai 2020